RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
ENTREPRISE METRO D'ALGER

Numéro d'identifiant fiscal (NIF) : 000016001456642

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°05/2026

Conformément à l'article 62 du décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

1. MODE DE L'APPEL D'OFFRE : L'Entreprise Métro d'Alger Maître d'Ouvrage Délégué lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales portant :

Réalisation des Travaux de Gros Œuvres et Génie Civil du Metro d'Alger extension Taleb Abderrahmane –Triolet »

2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- **Cas d'entreprise seule :**

- **Capacités professionnelles :**

Le soumissionnaire doit justifier d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de **Catégorie IX**.
Activité principale Titre I : Travaux publics.

- **Capacités techniques**

Le soumissionnaire doit justifier d'avoir réalisé à partir de l'année 2015 les travaux de génie civil gros œuvres, d'ouvrage souterrains d'au moins un (01) projet avec un linéaire minimum de 500 ml de tunnel et d'une station Metro souterraine, dument justifiés par une ou des attestations de bonne exécution.
Dans le cas où Le soumissionnaire a réalisé des projets, en tant que membre dans un groupement, il est tenu de préciser la consistance, le linéaire, le montant, la date, le délai et le taux de participation dans ces projets.

- **Capacités financières**
  1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois (03) années (2022, 2023 et 2024) ou (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à Quatre (04) milliards de Dinars algériens justifier par les Bilans des trois dernières années doivent être certifiés par un commissaire au compte et visé par les services des impôts..

- **Cas de groupement d'entreprises**

Important : Les candidats et les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, doivent se présenter sous la forme d'un **groupement conjoint.**

- **Capacités professionnelles :**

Ayant le certificat de qualification et de classifications professionnelles en cours de validité,

♦ Pour le chef de fil **Catégorie IX**
Activité principale Titre I : : Travaux publics

♦ Pour les membres : **catégorie VII** ou plus
Activité principale : Travaux publics

- **Capacités techniques**

Le groupement doit avoir réalisé à partir de l'année 2015 des travaux de génie civil gros œuvres, d'ouvrage souterrain d'au moins un (01) projet avec un linéaire minimum de 500 m de tunnel et d'une station Metro souterraine, dument justifiés par une attestation de bonne exécution ou plus délivrés par le Maitre de l'Ouvrage
Dans le cas où Le soumissionnaire a réalisé des projets, en tant que membre dans un groupement, il est tenu de préciser la consistance, le linéaire, le montant, la date, le délai et le taux de participation dans ces projets.

- **Capacités financières**

1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois (03) années (2022, 2023 et 2024) ou (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à Quatre (04) milliards de Dinars algériens justifier par les Bilans des trois dernières années doivent être certifiés par un commissaire au compte et visé par les services des impôts.

3. LIEU DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les bureaux d'études intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Entreprise Métro d'Alger, " Direction Juridique et Marchés", 170 B, Rue HASSIBA BEN BOUALI, Alger

Tel : 023 51 20 06/08/36 - Fax : 023 51 20 14 Email : djm@metroalger.dz

Contre paiement de la somme de Cent mille Dinars Algériens (100 000 DA). Le versement de cette somme se fera au compte N° 001006200300300068 clé 43, ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie, Sise : 12 BD ZIROUT YOUCEF, Alger.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

En cas de soumissionnaire en groupement, le mandataire (chef de file) du groupement, ou son représentant dument désigné.

4. DÉLAI DE PRÉPARATION :

Le délai de préparation des offres est de trente **Quarante Cinq (45)**, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres.

5. VALIDITÉ DES OFFRES :

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

6. CONSTITUTION DES OFFRES :

Les offres comprennent « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

Liste sommaire des pièces exigées : (la liste détaillée est dans le cahier des charges article 16)

Le dossier de candidature :

- Une ou des déclaration(s) de candidature.).
- Une ou des déclaration(s) de probité.
- Copie des statuts du soumissionnaire de droit Algérien.
- Liste des moyens humains de l'entreprise ou du groupement.
- Liste des moyens matériels de l'entreprise ou du groupement.

L'offre technique :

- Une déclaration à souscrire.
- Une caution de soumission supérieure à un pourcentage (1 %) du montant globale de l'offre en toutes taxes comprises.
- Le Cahier des charges.
- **L'offre financière :**
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.
- Le sous détail des prix unitaires.

7. PRÉSENTATION DES OFFRES :

Les offres doivent être établies conformément aux dispositions du cahier des charges et doivent parvenir dans un pli fermé et anonyme, chaque offre doit comporter trois enveloppes distinctes et cachetées comportant le dossier de candidature (marquée dossier de candidature), le dossier de l'offre technique (marquée offre technique) et le dossier de l'offre financière (marquée offre financière) et sur support numérique (DVD ou autres.

L'enveloppe extérieure contenant les trois enveloppes sera cachetée et anonyme et devra comporter la mention :

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales
N° 05/2026, Portant :
Réalisation des Travaux de Gros Œuvres et Génie Civil du Metro d'Alger extension Taleb Abderrahmane –Triolet ».
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

8. LIEU ET HEURE LIMITE DE DEPÔT DES OFFRES :

- Les offres devront être déposées à l'Entreprise Métro d'Alger sise 170 B, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger, le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08h30 à 13h30 heure limite.
- Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres en séance publique à **14h00**, et en présence de l'ensemble des soumissionnaires, qui souhaiteraient assister, au niveau du siège de l'EMA sise 170 B, rue HASSIBA BEN BOUALI-Alger.